

Projet d'établissement 2017/2020



Présentation :

Premier établissement élaboré et construit par la Région Champagne-Ardenne après les lois de décentralisation, le lycée Charles de Gaulle s'étend sur dix hectares dans la périphérie sud-est de Chaumont, en lisière d'un massif forestier. La première rentrée a eu lieu en septembre 1990.

Lycée polyvalent, il accueille près de 1000 élèves et étudiants, dont 350 internes, dans des formations générales (filière S option Sciences de l'ingénieur et option SVT), des séries technologiques (STI2D, STD2A), une section professionnelle Techniciens du Bois, et des parcours post bac riches et variés (BTS, MANAA, DSAA, bois et design).

Depuis la rentrée 2006, une licence professionnelle « Graphisme & Edition » pilotée par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Reims et conduite en collaboration avec la ville de Chaumont, est hébergée au lycée, ainsi qu'une seconde licence professionnelle « bois et ameublement : création et design du cadre de vie », rattachée également à l'université de Reims en 2014.

L'ensemble des formations permettent au lycée Charles de Gaulle d'être doublement labellisé **lycée des métiers du design graphique et de la transformation du bois**.

Le projet d'établissement du lycée Charles de Gaulle est un acte de volonté :

Volonté d'engager une politique d'établissement fondée sur des valeurs qui se transmettent par des actes et donnent du sens à chaque action :

- Equité et Disponibilité
- Responsabilité et Travail
- Efficacité et Attractivité
- Identité et Unité



Ces valeurs guident la démarche du projet dans les trois champs d'intervention :

- Champ de la réussite des élèves
- Champ de la construction citoyenne
- Champ de l'identité de l'établissement

Le projet d'établissement s'articule avec le projet académique et avec le contrat d'objectifs.

Il s'inscrit naturellement dans le cadre des missions fondamentales de l'Ecole : instruire, c'est-à-dire transmettre des connaissances et une culture ; éduquer, c'est-à-dire former le futur adulte et le futur citoyen dans une société démocratique et enfin préparer à un projet professionnel.

De par sa finalité et ses objectifs généraux, c'est un acte d'ambition :

Finalité : Permettre à chaque élève de s'inscrire dans un parcours scolaire et personnel réussi et ambitieux.

Les objectifs généraux :

- 1- **Les parcours pédagogiques** : accompagner chaque élève vers l'acquisition des savoirs fondamentaux, valoriser ses talents et garantir les chances de sa réussite.
- 2- **Les parcours éducatifs** : accompagner chaque élève vers l'autonomie et construire une citoyenneté responsable.
- 3- **L'établissement et son rayonnement** : contribuer à maintenir et à améliorer pour les élèves et les membres de la communauté éducative un cadre de vie et de travail adapté, agréable et reconnu.

Les objectifs spécifiques et les principales actions associées :

Champ de la réussite des élèves

a) Amener tous les élèves à s'approprier des connaissances, concourir à l'épanouissement de leurs aptitudes, capacités, compétences et faciliter leurs acquisitions :

- ➔ Accueillir et accompagner les élèves entrant au lycée en vue de leur adaptation et de leur accès à l'autonomie : diagnostic à l'entrée, continuité pédagogique avec les collèges, liaisons sur projets, suivi et rôle des professeurs principaux, relations avec les familles,...
- ➔ Prévenir et traiter les difficultés scolaires à travers les dispositifs d'aide à tous les niveaux d'enseignement : accompagnement personnalisé centré sur les besoins et envies des élèves, remise à niveau, tutorat, dispositifs SOS,...
- ➔ Préparer les élèves à réussir les examens à travers les dispositifs d'entraînement : devoirs communs, examens blancs, évaluation valorisante et explicitation des attentes,...

b) Promouvoir la confiance en soi et développer l'ambition scolaire :

- ➔ Proposer des parcours de formation ambitieux et riches pour chaque élève et valoriser les réussites par l'acquisition de compétences : options européennes, options EPS, latin, musique, ateliers, clubs,...
- ➔ Contribuer à la construction du projet personnel de chaque élève en personnalisant et en dynamisant les parcours : parcours d'exploration, projet PEI Sciences Po, cordées de la réussite en STI2D, partenariat avec le SIGNE, participations à des concours et à des manifestations exceptionnelles, politique culturelle et artistique,...
- ➔ Développer les humanités et l'enseignement des langues vivantes : label européen, options européennes, dynamisme des projets littéraires et de sciences humaines, travail en projet et en synergie, Espéranto,...

Champ de la construction citoyenne

c) Contribuer à la réussite des parcours des élèves dans l'enseignement supérieur :

- ➔ Mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement pour une orientation réussie dans l'enseignement supérieur : liaisons lycée-CPGE, lycée-écoles d'ingénieurs, lycée-URCA, participation aux forums d'information, partenariat avec les lycées du bassin, complémentarité,...

- Se mobiliser pour une orientation volontariste et réduire le risque de décrochage scolaire : fluidité des parcours, stages d'immersion, GPDS, parcours d'exploration, accompagnement vers la réussite en 2^{nde}, engagement et missions des professeurs principaux,...
- Entretien d'un climat de rigueur, de confiance et d'excellence : rencontres anciens élèves, conférences, règles et exigences communes, suivi des élèves, dispositif D-PART en classes de Terminale,...

d) Développer une citoyenneté active et responsable :

- Favoriser l'expression, l'engagement et la représentation des élèves en développant un sentiment d'appartenance : CVL, MDL, délégués, expression des élèves, initiatives lycéennes, participation aux actions de communication, association sportive, valorisation des activités et réussites des élèves,...
- Prévenir les comportements à risques et privilégier les actions de coopération entre élèves : actions du CESC, engagements sportifs, travail en équipe et en groupe, concours, développement des actions de solidarité, appropriation des règles de vie communes, règlement intérieur,...
- Mettre en place une éducation au développement durable : démarche de responsabilisation, tri sélectif, lutte contre le gaspillage, engagement des personnels de restauration et de service,...

Champ de l'identité de l'établissement

e) Développer un vivre ensemble harmonieux dans un cadre de vie et de travail attractif :

- Privilégier un temps scolaire respectueux des rythmes des élèves et permettant la mise en place d'activités communes : réflexions et ajustements des emplois du temps pour l'organisation de la demi-pension, attention portée aux fins de journée, temps de l'internat, pauses,...
- Mettre en place une communication interne et externe de qualité, précise et accessible afin de contribuer à l'unité du lycée : ENT, site internet, journal des activités, almanach, charte graphique, engagement de tous les personnels enseignants et non enseignants,...
- Embellir et améliorer le cadre de vie et de travail : TICE, lieux de détente et de vie, restauration, internat, salles d'étude, espaces extérieurs, partenariat élèves, professeurs et agents, contribution des personnels techniques,...

f) Ancrer l'établissement dans son environnement et dans son temps :

- Développer les relations avec l'environnement professionnel et institutionnel en lien avec les formations dispensées : apprentissage au sein des formations bois, Plate-Forme Technologique, actions du GRETA, partenariat avec le SIGNE, avec l'URCA, label lycée des métiers, rencontres avec les entreprises, veille technologique, relations avec les collectivités locales,...
- Développer les relations avec les familles en étant attentif aux plus fragiles : relations avec les fédérations, participations aux instances, actions de mobilisation et projets communs, outils de communication, accompagnement social,...
- Développer l'ouverture internationale et la connaissance du monde : formations Erasmus, partenariat américain, allemand, développement des mobilités virtuelles, label européen, semaine du vivre ensemble,...

Ces objectifs spécifiques s'articulent aux objectifs généraux selon trois degrés d'appartenance possibles. Des indicateurs de réussite permettent des évaluations régulières et un ajustement des actions. L'évaluation, à l'aide des indicateurs de réussite est une des composantes du projet. Son suivi permettra à l'équipe de direction, aux commissions permanente et pédagogique d'établir des bilans réguliers, nécessité pour un pilotage au plus près des réalités de terrain.

Tableau synoptique des objectifs généraux et spécifiques croisés

	Champ de la réussite des élèves	Champ de la construction citoyenne	Champ de l'identité de l'établissement	Evaluation et indicateurs de réussite
a) Amener tous les élèves à s'approprier des connaissances, concourir à l'épanouissement de leurs aptitudes, capacités, compétences et faciliter leurs acquisitions : accueil et adaptation à l'entrée, dispositifs d'aide et d'accompagnement, préparation aux examens,...	♦♦♦	♦	♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • % de réussite au baccalauréat, BEP • % de réussite au BTS • % de redoublement • % de réorientation • Nombre d'élèves fréquentant le CDI • Nombre d'élèves en aide • Nombre d'élèves quittant le lycée sans diplôme
b) Promouvoir la confiance en soi et développer l'ambition scolaire : projet personnel, parcours de formation, parcours avenir, parcours culturel,...	♦♦♦	♦♦	♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves en euro • Nombre d'élèves en options • Nombre d'élèves sans solution d'orientation • % de poursuite d'études dans le supérieur • % d'élèves quittant le lycée sans solution • Nombre RDV orientation • Nombre d'actions culturelles
c) Contribuer à la réussite des parcours des élèves dans l'enseignement supérieur : accompagnement, rigueur et exigence, parcours avenir, liaisons et cordées, forums, entretiens, engagement des professeurs principaux,...	♦♦	♦♦♦	♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite des élèves dans le supérieur • % de poursuite d'études dans le supérieur • Nombre de mentions en conseils de classe • Tableau de bord des punitions et sanctions • Taux d'absentéisme • Liaisons supérieur
d) Développer une citoyenneté active et responsable: expression, représentation, climat de travail, parcours citoyen, parcours santé, développement durable, esprit de coopération, engagements sportifs et citoyens,...	♦	♦♦♦	♦♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • Actions du CVL et des délégués • Projets MDL • Nombre d'actions du CESC • Nombre d'actions E3D et nombre d'éco-délégués • Tableau de bord des punitions et sanctions • Elèves en cellule de veille • Nombre de concours
e) Développer un vivre ensemble harmonieux dans un cadre de vie et de travail attractif : temps scolaire, communication, amélioration des espaces et des outils, engagement des personnels,...	♦♦	♦♦♦	♦♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de connections ENT • Taux d'internes et DP • Nombre de licenciés à l'association sportive • Nombre d'articles de presse • Nombre d'actions partenaires • Elèves adhérents à la MDL • Attractivité de la SEP, du lycée
f) Ancrer l'établissement dans son environnement : relations avec les professionnels, les partenaires institutionnels, relations avec les parents, ouverture internationale,...	♦♦	♦♦♦	♦♦♦	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clubs et de projets péri-scolaires • Participation des parents aux conseils de classe, aux réunions et aux instances • Actions partenaires • Actions internationales et échanges

